

## **Actualités de l'ORMR – La mise en relation des résidents à travers l'Ontario (13 avril 2023)**

### **L'opinion des résidents : aidez-nous à les mettre en relation à travers l'Ontario**

L'opinion des résidents des maisons de retraite ontariennes est indispensable pour répondre à leurs besoins de manière à ce qu'ils vivent dans la confiance et la dignité. Elle permet également aux titulaires de permis et aux exploitants de régler tout problème susceptible d'avoir un impact sur l'expérience ou la qualité de vie des personnes âgées dont ils ont la charge.

L'ORMR accorde de l'importance à l'opinion des résidents et interagit, par le biais de son [réseau dédié](#), avec ceux d'un certain nombre de maisons ontariennes, dont beaucoup siègent au conseil des résidents de leur établissement. Ce réseau leur offre la possibilité de fournir à l'ORMR des rétroactions sur une partie de son travail et de faire part de leurs expériences à d'autres résidents, un aspect particulièrement important lors du confinement des maisons, qui a eu un impact considérable sur la santé mentale et le bien-être des résidents. Ces derniers ont également indiqué vouloir s'entretenir avec d'autres conseils des résidents et discuter de pratiques exemplaires.

**Alors que nous souhaitons mettre en relation davantage de résidents entre eux, nous serions reconnaissants aux titulaires de permis et aux exploitants de bien vouloir nous indiquer si leur maison a un conseil des résidents en envoyant un courriel à l'adresse [communications@hra.ca](mailto:communications@hra.ca). L'ORMR peut fournir aux résidents des renseignements et des supports pédagogiques leur permettant de constater les avantages de vivre dans une maison de retraite agréée.**

Si vous souhaitez fournir des renseignements sur les conseils des résidents aux principaux intéressés, nous vous encourageons à consulter [cette section](#) de notre site Web, qui inclut un guide sur la manière d'en créer un.

En cas de questions sur les conseils des résidents ou sur le réseau des résidents de l'ORMR, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.